



Communiqué de presse

Vendredi 29 janvier 2016



Transition énergétique : Le SDEC ENERGIE et la Chambre d'Agriculture du Calvados, partenaires dans le développement des énergies renouvelables localement mobilisables

Jacques LELANDAIS, Président du SDEC ENERGIE et Michel LEGRAND, Président de la Chambre d'Agriculture du Calvados viennent de signer une convention de partenariat en faveur du développement de projets de production d'électricité et de chaleur à partir d'énergies renouvelables localement mobilisables. L'objectif est que les communes et intercommunalités, représentées par le SDEC ENERGIE, bénéficient d'une expertise dans la faisabilité technico-économique de leur projet de production d'énergie et d'un appui dans le développement de filières d'approvisionnement en ressources locales et plus particulièrement des exploitants agricoles représentés par la Chambre d'Agriculture.

De nouveaux débouchés économiques pour les exploitants agricoles

La réalisation d'une production d'électricité ou de chaleur alimentée par une source d'énergie renouvelable est indissociable de la question de son approvisionnement.

C'est pourquoi, le SDEC ENERGIE et la Chambre d'agriculture du Calvados s'associent pour :

- d'une part, apporter aux collectivités les éléments de faisabilité techno-économique permettant une prise de décision éclairée pour s'engager dans un projet de production d'énergies à partir de ressources renouvelables ;
- d'autre part, mobiliser les exploitants agricoles dans les nouveaux débouchés que représentent les projets des collectivités (valorisation du bois notamment).

La convention vise notamment le développement des installations photovoltaïques et les réseaux de chaleur, compétence du SDEC ENERGIE pour le compte de ses collectivités adhérentes.

L'exemple du « bois énergie », un potentiel à exploiter dans le Calvados

La ressource mobilisable est importante dans le Calvados et elle est constituée pour partie de bois peu ou pas valorisé par les exploitations agricoles.

Aujourd'hui, dans le Calvados, on comptabilise 24 chaufferies bois à maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale, pour une puissance installée de 20 Mégawatts. Les premières chaufferies bois portées par les collectivités ont vu le jour au début des années 2000, principalement dans les villes de plus de 10 000 habitants et par des collectivités plus petites mais particulièrement motivées et impliquées dans la gestion et la préservation du bocage.

Pour autant, de nombreux projets potentiels ne voient pas le jour en raison de difficultés multiples, notamment la complexité de la maîtrise d'ouvrage.

Ainsi, le partenariat permettra aux collectivités de bénéficier de l'expérience du SDEC ENERGIE en matière de maîtrise d'ouvrage des installations et de s'assurer d'un approvisionnement local des ressources d'énergies renouvelables provenant du réseau de la Chambre d'Agriculture du Calvados.

Contacts :

- Alban RAFFRAY - SDEC ENERGIE – 02 31 06 61 64 – 06 08 61 38 58 – araffray@sdec-energie.fr
- Maud QUETELET-RENON - Chambre d'Agriculture du Calvados – 02 31 70 25 42 – m.quetelet-renon@calvados.chambagri.fr

Le SDEC ENERGIE, le service public de l'énergie dans le Calvados : Réunissant toutes les communes du Calvados et 15 intercommunalités, le **Syndicat Départemental d'Energies du Calvados** est aujourd'hui un des principaux acteurs publics de l'énergie dans le département. Ses compétences le conduisent à intervenir depuis la production d'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à l'utilisation avec une volonté permanente d'efficacité et du développement durable. Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, au service de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados. www.sdec-energie.fr

La Chambre d'agriculture du Calvados : porte-parole des intérêts du monde agricole et rural. Elle a également un rôle d'intervention et apporte des services aux agriculteurs et à leurs partenaires. Forte de ses compétences, de son organisation en réseau et de son engagement, la chambre d'agriculture du Calvados inscrit les problématiques agricoles au sein des stratégies de développement local. Elle dispose de compétences et de savoir-faire prouvés et reconnus dans de nombreux projets de territoire. www.chambre-agriculture-14.fr